



ARBITRAGE

Le recours en annulation

Mon premier dossier

Objectif

La Chambre commerciale internationale de la Cour d'appel de Paris connaît un contentieux croissant des recours en annulation contre les sentences arbitrales internationales. Strictement encadré par l'article 1520 du Code de procédure civile, ce recours ne permet ni une révision au fond ni une nouvelle instance, imposant une qualification rigoureuse des moyens invoqués. Cette formation présente le cadre procédural, le formalisme applicable, les principales stratégies contentieuses, la gestion des incidents, ainsi que des exemples de qualification et de hiérarchisation des moyens de recours et de défense.

Thèmes abordés

Recours en annulation ; sentence arbitrale internationale ; article 1520 du Code de procédure civile ; Cour d'appel de Paris ; clause compromissoire, compétence du tribunal arbitral ; constitution du tribunal arbitral ; principe de la contradiction ; ordre public international ; recevabilité ; sursis ; exequatur.

Programme détaillé

Partie 1 : Introduction et cadre général

- Comprendre le recours en annulation
- A quoi cela sert ?
- Qui est compétent ?

Partie 2 : Appréhender la recevabilité du recours

- Maîtriser le contrôle procédural préalable

Partie 3 : Faire le point sur le bien-fondé du recours

- Comprendre les 5 cas d'ouverture de l'article 1520 CPC : explication de chaque cas et le travail de qualification qui s'y attache

Partie 4 : Comprendre les stratégies en demande

- Connaître la méthode de construction du dossier du demandeur à l'annulation
- Sélection des moyens soulevés

- Identifier la stratégie procédurale
- Identifier les procédures parallèles

Partie 5 : Connaître les stratégies en défense

- Vérifier la recevabilité du recours et des différents moyens de défense
- Identifier l'articulation avec une potentielle demande d'exequatur poursuivie en parallèle
- Faire le point sur la stratégie procédurale

Partie 6 : De la décision de la Cour à l'exécution

- Comprendre la portée de l'arrêt à la Cour et conséquences pratiques pour les parties



Formation animée par

Nataliya Barysheva

Avocat au Barreau de Paris

Tarif : 330 €



Période
Du 20 novembre 2026
au 30 novembre 2027



Durée
4 heures 30 de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



ARBITRAGE

Le recours en annulation

Mon premier dossier

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 4 heures 30mn avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)

Dernière mise à jour

20 novembre 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Nataliya
Barysheva**

Avocat au Barreau de Paris

Tarif : 330 €



Période
Du 20 novembre 2026
au 30 novembre 2027



Durée
4 heures 30 de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning





ARBITRAGE

Le recours en annulation

Mon premier dossier

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **330€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

